



Lundi 24 juin, les élus communautaires se sont réunis en conseil.  
Retour sur quelques délibérations adoptées.

### **1- Des finances saines pour un territoire ambitieux et solidaire**

Les élus ont voté les comptes de gestion et les comptes administratifs 2023. Les chiffres sont bons, gage d'une santé financière saine mais qui n'en demeure pas moins volontariste, entièrement tournée vers les services aux habitants et le développement du territoire, le tout étant intimement lié. Si au regard du contexte économique général, la prudence est de mise, la solidité et la maîtrise financière du Grésivaudan lui permet de renforcer les actions en cours et d'accompagner de nouveaux projets structurants pour le territoire et son avenir. Le tout sans pour autant perdre de vue la solidarité vis-à-vis des communes : hausse de la Dotation de Solidarité, fonds de concours à destination de l'ensemble des communes du bloc communal, création d'une cellule d'ingénierie...

### **2- Funiculaire : le transfert vers l'intercommunalité à l'étude**

Les intempéries d'une rare violence qu'a connu le territoire le 29 décembre 2021, ont contraint la régie municipale de la commune du Plateau-des-Petites-Roches exploitante du funiculaire, à mettre ce dernier à l'arrêt. Vu l'ampleur des dégâts, la commune du Plateau-des-Petites-Roches a sollicité l'intercommunalité afin que cette dernière travaille sur un éventuel transfert dans son giron, Le Grésivaudan gérant déjà plusieurs sites touristiques, notamment les stations de montagne qui concourent à l'attractivité du territoire et contribuent à l'économie du tourisme. Un choix donc tout en sens car d'autres sites emblématiques du territoire contribuent également à cette attractivité, au titre desquels le funiculaire de Saint-Hilaire-du-Touvet. Les élus ont donc acté le lancement de l'étude préalable au transfert de l'équipement à la communauté de communes.

Dans ce cadre, la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) va être saisie afin de procéder à une mission d'évaluation prospective des charges à transférer. En parallèle, les études environnementales nécessaires aux travaux de sécurisation de la falaise seront lancées d'ici l'été 2024. Le Président en a profité pour annoncer : *"que la communauté de communes et la commune du Plateau-du-Plateau-des-Petites-Roches ont décidé d'associer leur énergie financière et leur savoir-faire communicants pour organiser les 100 ans du Funiculaire qui seront célébrés le 12 juillet 2024"*.

---

Agenda, ordres du jour et délibérations sur [www.le-gresivaudan.fr/conseil](http://www.le-gresivaudan.fr/conseil)  
Suivez le conseil communautaire en direct ou en replay sur [YouTube](https://www.youtube.com/).

Contacts : Pierre-François TRANCHAND – 04 76 90 92 30 / 06 19 05 04 86 – Aurélie PALLUEL – 06 67 27 21 16  
[presse@le-gresivaudan.fr](mailto:presse@le-gresivaudan.fr)

### **3-Répondre au besoin en immobilier d'entreprise**

Constatant la pénurie de foncier dans les zones d'activités économiques (ZAE) et la demande en petit immobilier des artisans et des petites entreprises, le schéma de développement des ZAE prévoit la création d'immobilier d'entreprise par la communauté de communes. Dans ce cadre, Le Grésivaudan souhaite créer un bâtiment à destination des activités économiques sur la ZAE de Moulin Vieux à Pontcharra qui sera proposé à la location. L'opération proposera un programme composé de deux bâtiments indépendants :

- Un premier bâtiment d'environ 350 m<sup>2</sup> de surface de plancher. Il se partagera entre une zone d'atelier et une zone de stockage ;
- Un second bâtiment d'environ 500 m<sup>2</sup> de surface de plancher, sur deux niveaux avec un RDC logeant deux cellules de stockage et un R+1 offrant un plateau de bureaux.

Le GAEC Plantzydon, dont le siège est situé rue du Maniglier à Pontcharra (limitrophe de la ZAE de Moulin Vieux), recherche, de manière urgente, un bâtiment pour accueillir son activité de stockage, lavage, séchage, conditionnement. Afin d'accompagner le développement de cette entreprise et assurer sa pérennité, les élus ont acté la construction du premier bâtiment pour un montant estimatif de 450 000€ et ainsi accueillir Plantzydon via un contrat de location.

### **4- Lancement de l'artothèque ou comment faire entrer les œuvres d'art au sein des foyers**

La communauté de communes Le Grésivaudan s'est donnée pour mission de favoriser l'accès à la culture pour l'ensemble des publics. Dans cette optique, elle souhaite impulser une dynamique territoriale autour du vivier d'artistes peintres et plasticiens présent sur le territoire en créant un nouveau service de proximité : l'artothèque. Depuis septembre 2022, la collectivité œuvre à la constitution d'un fonds d'œuvres d'artistes du territoire, originales et représentatives des différents courants artistiques, qui seront disponibles à l'emprunt pour tous les abonnés du réseau de lecture publique, qu'ils soient individuels ou collectifs (école, institution, entreprise, etc.) à raison d'une œuvre par abonnement pour une période allant de 1 à 4 mois. Une façon originale de démocratiser la culture en favorisant la proximité immédiate et durable entre les œuvres et les habitants et en faisant rentrer les œuvres d'art au sein des foyers. Le service devrait être opérationnel sur la fin d'année 2024. « Il s'agit là d'une véritable nouveauté proposée par la communauté de communes et une belle façon de familiariser la population à la fréquentation des œuvres d'art » a précisé le Président.

### **5 - Participer à la souveraineté industrielle du pays**

Les élus ont acté un soutien d'un montant de 9,9 M€ à la filière de la nano technologie via le plan IPCEI 2 (projet important d'intérêt européen commun) dont l'objectif est d'assurer l'indépendance européenne et de garantir la sécurité d'approvisionnement en composants électroniques clés. Ce programme apparaît comme le prolongement, l'élargissement et l'approfondissement de Nano 2017 qui s'est déroulé de 2013 à 2017, puis Nano 2022, de 2018 à 2023. Si comme pour Nano 2022, l'IPCEI 2 permet de financer la recherche et le développement et la préindustrialisation des entreprises, les élus ont acté lors de ce conseil, le déblocage d'une partie des fonds pour les entreprises Unity Semiconductors et lotize, toutes deux basées à Montbonnot-Saint-Martin. Pour rappel, sur le territoire du Grésivaudan, 6 emplois industriels sur 10 sont liés à la microélectronique.

---

Agenda, ordres du jour et délibérations sur [www.le-gresivaudan.fr/conseil](http://www.le-gresivaudan.fr/conseil)  
Suivez le conseil communautaire en direct ou en replay sur [YouTube](https://www.youtube.com/).

Contacts : Pierre-François TRANCHAND – 04 76 90 92 30 / 06 19 05 04 86 – Aurélie PALLUEL – 06 67 27 21 16  
[presse@le-gresivaudan.fr](mailto:presse@le-gresivaudan.fr)

## **6- Accompagner les foyers modestes pour la rénovation de leurs logements**

Le Grésivaudan a mis en place deux opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) : une OPAH sur l'ensemble du territoire intercommunal et une OPAH avec un volet renouvellement urbain (OPAH-RU) dans le centre historique des communes engagées dans l'opération de revitalisation de territoire : Allevard-les-Bains, Crolles, Pontcharra et Villard-Bonnot. Pour les usagers s'inscrivant dans ces dispositifs, les aides financières sont versées habituellement sur présentation des factures, à la fin des travaux. Les ménages doivent donc payer les entreprises avant de bénéficier des aides ce qui peut s'avérer délicat et parfois dissuasif. Pour lever ce frein Le Grésivaudan a signé un partenariat avec la société Procivis Alpes Dauphiné qui propose des versements anticipés des financements publics, prioritairement à destination des ménages modestes et très modestes.

## **7- Célébrer la houille blanche**

L'année 2025 sera marquée par le centenaire de l'Exposition internationale de la houille blanche et du tourisme. Plusieurs acteurs économiques, culturels ou issus de la société civile souhaitent se retrouver dans une démarche coordonnée afin de marquer ce centenaire, temps fort de l'histoire industrielle et sociétale du bassin grenoblois. Dans cet objectif, l'association Hydro 21 propose de piloter la célébration de cet événement et de conventionner avec l'intercommunalité. Compte tenu de la place qu'occupe le secteur de l'hydroélectricité sur le territoire du Grésivaudan et dans son histoire, il semble naturel que Le Grésivaudan puisse s'engager dans la célébration de l'évènement Hydro 1925 – 2025 – 2050 : Patrimoine et Avenir. La convention portera sur 2024 et 2025 pour un montant total de 24 000 €.

## **8- L'Odyssée des enfants au Collet**

Le Grésivaudan est engagé depuis 2023 et pour 3 ans, avec la SAS KCIOP, organisateur de La Grande Odyssée VVF, événement incontournable du chien de traîneau en Europe. « L'Odyssée des Enfants » est un événement destiné au public scolaire qui aura lieu à l'occasion de l'étape de La Grande Odyssée aux 7 Laux le 21 janvier 2025. L'accueil de L'Odyssée des Enfants est une opportunité intéressante pour élaborer un projet pédagogique autour des activités « Grand Nord » avec les établissements scolaires et mobiliser les jeunes du territoire.

Afin de renforcer son positionnement de station familiale et dédiée aux jeunes enfants, Le Grésivaudan accueillera l'étape de L'Odyssée des Enfants le 21 janvier 2025 au Collet, à l'occasion de la célébration des 70 ans !

---

Agenda, ordres du jour et délibérations sur [www.le-gresivaudan.fr/conseil](http://www.le-gresivaudan.fr/conseil)  
Suivez le conseil communautaire en direct ou en replay sur [YouTube](https://www.youtube.com/).

Contacts : Pierre-François TRANCHAND – 04 76 90 92 30 / 06 19 05 04 86 – Aurélie PALLUEL – 06 67 27 21 16  
[presse@le-gresivaudan.fr](mailto:presse@le-gresivaudan.fr)